

# Désistement assisté en contexte formel : une étude de la portée

## Assisting desistance in formal settings: A scoping review

### Desistimiento asistido en un contexto formal: un estudio del alcance

Marie-Pierre Villeneuve, Isabelle F.-Dufour et Stephen Farrall

Volume 53, numéro 1, printemps 2020

Le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070501ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070501ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Villeneuve, M.-P., F.-Dufour, I. & Farrall, S. (2020). Désistement assisté en contexte formel : une étude de la portée. *Criminologie*, 53(1), 41–71. <https://doi.org/10.7202/1070501ar>

Résumé de l'article

Les indicateurs de récidive sont souvent utilisés pour évaluer l'efficacité des interventions réalisées par les acteurs formels du système de justice pénale. Ces études permettent de déterminer « ce qui fonctionne » pour prévenir la récidive. Par contre, elles donnent peu d'information sur les processus de désistement du crime, c'est-à-dire sur *comment* ces interventions contribuent à l'arrêt de la criminalité et à *soutenir* les désistants dans leurs efforts de changement. Cette étude de la portée montre que des agents de désistement formels peuvent jouer un rôle de soutien en offrant de l'aide pratique et des ressources qui tiennent compte des besoins des désistants et en favorisant les changements cognitifs et identitaires en donnant des rétroactions positives et des encouragements constants. Un modèle est proposé pour conceptualiser les impacts des interventions formelles sur les processus de désistement. Le contexte non volontaire, l'équilibre fragile entre les rôles légal et thérapeutique des agents formels, ainsi que la fragilité inhérente aux processus de désistement sont importants à considérer pour offrir des interventions visant à promouvoir le désistement. Des pistes pour les recherches futures ainsi que les implications pour le développement de politiques et la pratique sont discutées.

# Désistement assisté en contexte formel: une étude de la portée

Marie-Pierre Villeneuve<sup>1</sup>

*Doctorante*

*École de travail social et de criminologie, Université Laval*

*marie-pierre.villeneuve.1@ulaval.ca*

Isabelle F.-Dufour

*Professeure agrégée*

*Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval*

*Isabelle.f.-dufour@fse.ulaval.ca*

Stephen Farrall

*Research Professor in Criminology*

*College of Business, Law and Social Sciences, University of Derby*

*S.Farrall@derby.ac.uk*

**RÉSUMÉ** • *Les indicateurs de récidive sont souvent utilisés pour évaluer l'efficacité des interventions réalisées par les acteurs formels du système de justice pénale. Ces études permettent de déterminer «ce qui fonctionne» pour prévenir la récidive. Par contre, elles donnent peu d'information sur les processus de désistement du crime, c'est-à-dire sur comment ces interventions contribuent à l'arrêt de la criminalité et à soutenir les désistements dans leurs efforts de changement. Cette étude de la portée montre que des agents de désistement formels peuvent jouer un rôle de soutien en offrant de l'aide pratique et des ressources qui tiennent compte des besoins des désistants et en favorisant les changements cognitifs et identitaires en donnant des rétroactions positives et des encouragements constants. Un modèle est proposé pour conceptualiser les impacts des interventions formelles sur les processus de désistement. Le contexte non volontaire, l'équilibre fragile entre les rôles légal et thérapeutique des agents formels, ainsi que la fragilité inhérente aux processus de désistement sont importants à considérer pour offrir des interventions visant à promouvoir le désistement. Des pistes pour les recherches futures ainsi que les implications pour le développement de politiques et la pratique sont discutées.*

---

1. Département des fondements et pratiques en éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Pavillon des Sciences de l'éducation, 2320, rue des Bibliothèques, local 746, Québec (Québec), Canada, G1V 0A6.

**MOTS CLÉS** • *Désistement assisté, désistement du crime, surveillance communautaire, intervention correctionnelle, désistement tertiaire.*

## **Introduction**

La plupart des recherches sur le désistement du crime se concentrent sur les parcours de réussite, accordant ainsi moins d'attention à la fragilité du processus, soit aux périodes d'incertitude et d'ambivalence et, conséquemment, aux façons de soutenir les efforts de changement durant ces périodes (Halsey, Armstrong et Wright, 2017; Healy, 2012; King, 2014; Nugent et Schinkel, 2016). D'autre part, des études quantitatives ont permis de déterminer des pratiques d'intervention efficaces pour réduire la récidive, mais elles renseignent peu sur « comment ou pourquoi elles fonctionnent pour certaines personnes, mais pas pour d'autres [traduction libre] » (Maruna, 2015, p. 313). Bien que les acteurs du système de justice pénale et leurs interventions fassent partie intégrante du contexte dans lequel s'inscrit le désistement, la question demeure quant à leur rôle dans ce processus (Farrall, 2003; Maruna, 2015; McNeill, 2006; Weaver, 2016). Mieux comprendre les façons dont ce suivi peut soutenir le désistement contribuerait au développement d'approches novatrices, répondant à des impératifs scientifiques, théoriques, moraux et philosophiques de l'intervention avec les clientes judiciarisées dans une optique de désistement assisté (Maruna, 2015; McNeill, Farrall, Lightowler et Maruna, 2012).

## **Désistement, récidive et désistement assisté**

Le désistement du crime n'est pas l'absence de récidive. Ce processus débute par un arrêt des comportements criminels (absence de récidive), mais il se caractérise aussi par l'amorce de changements cognitifs et identitaires (désistement primaire) cohérents avec la personne que le justiciable souhaite devenir (par ex. : Farrall, 2002; Giordano, Cernkovich et Rudolph, 2002; Laub et Sampson, 2003; Maruna, 2001; Paternoster et Bushway, 2009), qui conduit au désistement secondaire, où les changements apportés sont tels que le désisteur se décrit comme un « ex » contrevenant (Maruna et Farrall, 2004). Cette transition vers une nouvelle identité (ou dans le discours narratif se rapportant à soi) est observée dans la plupart des recherches récentes sur le désistement (F.-Dufour, Brassard et Martel, 2015; Helfgott, Gunnison, Sumner, Collins et Rice, 2019; LeBel, Burnett, Maruna et

Bushway, 2008; Maruna, 2001, 2020; Na et Paternoster, 2019; Paternoster et Bushway, 2009; Radcliffe et Hunter, 2016; Stevens, 2012; Stone, 2015), lui conférant un rôle central dans ce processus.

Le désistement peut aussi être compris comme le premier pas dans une démarche d'inclusion sociale (O'Sullivan, Hart et Healy, 2018), laquelle donne lieu au désistement tertiaire, défini comme le sentiment d'appartenance à une communauté et la reconnaissance de celle-ci des changements réalisés par les désistants (McNeill, 2014, 2016). L'accès à des opportunités apparaît essentiel pour permettre les changements (Barry, 2006; F.-Dufour et Brassard, 2014; Farrall, Shapland et Bottoms, 2010). Les processus structurels (voir Farrall, 2019), tout comme les processus sociaux-relationnels (McNeill, 2016; Weaver, 2016), illustrent le caractère relationnel du désistement. Considérer le désistement comme un processus social-relationnel soulève la question de savoir *qui* peut faciliter ces changements et *comment*, surtout lorsque l'on sait que les processus de désistement sont caractérisés par des remises en question et l'ambivalence (Bottoms et Shapland, 2011; Healy, 2012; King, 2014; Nugent et Schinkel, 2016) et que les interventions peuvent parfois entraîner le « déraillement » de ce ou ces processus (Halsey *et al.*, 2017, p. 1050). S'engager (et demeurer engagé) dans un processus de désistement impliquerait – ou bénéficierait – d'une forme quelconque de soutien adapté selon les besoins des désistants en devenir (F.-Dufour et Brassard, 2014; King, 2014).

### *Les formes de désistement assisté*

Les interventions qualifiées d'informelles (F.-Dufour, Villeneuve et Perron, 2018) sont généralement offertes par des bénévoles dans un contexte de participation volontaire (même en contexte carcéral). Elles peuvent soutenir les futurs désistants dans l'acquisition et le développement des habiletés et des ressources favorisant le développement d'une image positive de soi, d'un réseau de soutien prosocial, ainsi que de l'espoir d'un avenir meilleur (voir F.-Dufour *et al.*, 2018). De façon générale, les intervenants « informels » ne sont pas soumis à des attentes spécifiques quant aux cibles de la récidive et n'ont pas le mandat de faire respecter la loi.

À l'inverse, les agents des services correctionnels, agents de probation et conseillers en milieu carcéral québécois ont le statut d'agents de la paix en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec (2002,

chapitre S-40.1). En plus de favoriser la réinsertion sociale des personnes qui leur sont confiées, ces intervenants ont le pouvoir d'exercer un « contrôle raisonnable, sécuritaire et humain » (c.24, a.1) pour exiger le respect des lois. Ces « agents formels » ont pour principale tâche d'évaluer et de gérer le risque de récidive, leur conférant ainsi une double fonction d'assistance et de contrôle (King, 2013). L'évaluation du risque de récidive se fait au cours d'entretiens cliniques et s'appuie sur des mesures psychométriques standardisées, surtout basées sur des événements et des comportements passés. Cette évaluation permet de déterminer des besoins criminogènes qui deviendront les cibles de l'intervention correctionnelle. Les interventions de nature cognitive-comportementale permettent ensuite de modifier les comportements et les pensées reconnus comme étant associés aux risques de récidive (Cortoni et Lafortune, 2009 ; Muncie, 2006 ; Robinson, 2016).

Les critiques du modèle du risque soulignent toutefois le poids accordé aux comportements passés pour prédire les comportements futurs. Combinées avec les évaluations actuarielles et les programmes standardisés, ces pratiques peuvent limiter les possibilités d'intervenir sur des problèmes considérés comme étant les plus importants par les justiciables (Lewis, 2016 ; McNeill, 2016 ; Robinson, 2016). Des auteurs proposent que les suivis pénaux s'inscrivent davantage dans une perspective de désistement et mettent l'accent sur le développement de la relation entre le justiciable et l'intervenant formel, laquelle paraît centrale, même dans un contexte de gestion du risque (Lewis, 2016 ; McNeill *et al.*, 2012). Or, il reste fort à faire pour comprendre *comment* les interventions formelles peuvent influencer les processus de désistement (Farrall, 2016 ; Maruna, 2015), d'où la pertinence de réaliser une étude de la portée afin : 1) d'identifier comment les interventions formelles peuvent assister le désistement du crime, en vue de 2) faciliter le transfert des connaissances vers les milieux preneurs et 3) d'orienter la recherche subséquente sur le désistement assisté.

## Méthodologie

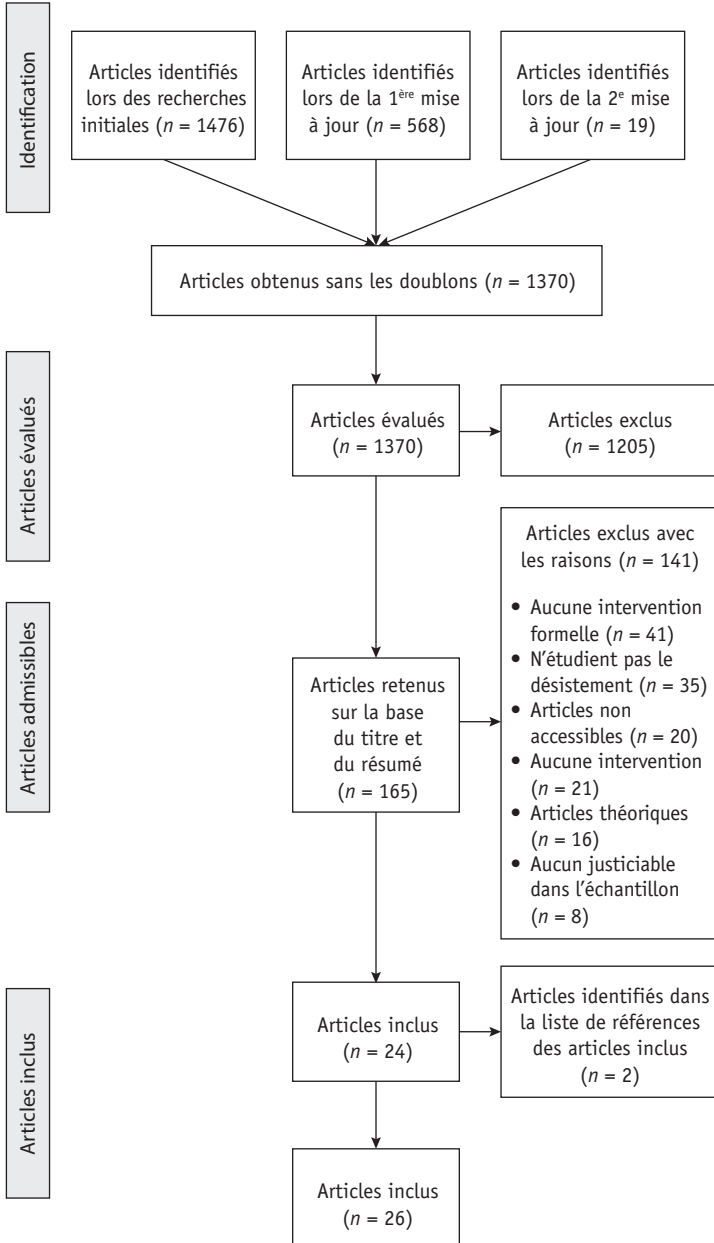
Les études de la portée emploient une méthodologie systématique pour identifier, sélectionner et synthétiser les données empiriques dans un vaste champ d'étude, afin d'en présenter une synthèse (Arksey et O'Malley, 2005 ; Colquhoun *et al.*, 2014 ; Davis, Drey et Gould, 2009). Ce ne sont pas des recensions systématiques des écrits, au sens où ces

dernières se limitent habituellement à certains types de devis (souvent quantitatifs) ou à une question de recherche bien précise, alors que les études de la portée visent à clarifier des concepts dans un champ d'étude émergent ou encore à synthétiser les conclusions d'un vaste éventail d'études empiriques, plutôt que d'évaluer leurs qualités méthodologiques (Arksey et O'Malley, 2005 ; Davis *et al.*, 2009 ; Levac, Colquhoun et O'Brien, 2010). Ainsi, le but des études de la portée n'est pas d'accorder un poids relatif aux conclusions empiriques, mais plutôt de faire une synthèse narrative ou descriptive de l'ensemble des données empiriques disponibles en vue de transférer ces connaissances vers les milieux preneurs (incluant les chercheurs). Cela dit, les études de la portée « exigent un haut niveau d'habiletés analytiques puisqu'il s'agit d'intégrer l'ensemble des connaissances disponibles dans une structure qui permet d'en apprécier les liens (qui dépassent la nature du devis employé) » (Arksey et O'Malley, 2005, p. 30).

La première étape de la présente étude a été de déterminer l'ensemble des connaissances disponibles sur le désistement assisté. En l'absence de définition claire et opérationnelle de ce concept, il a été défini comme toute intervention avec des adolescents ou des adultes contrevenants visant, directement ou indirectement, à maintenir leur abstention de la criminalité et à favoriser un changement identitaire ou dans leur script narratif. Les stratégies de recherche documentaire incluent la consultation : 1) de bases de données électroniques (*PsycInfo, Criminal Justice Abstracts, Social Service Abstracts, Social Work Abstracts, COPAC, Dissertation Abstracts, Index of Social Sciences and Humanities Proceedings*) ; 2) des publications gouvernementales publiées sur Internet (*UK Home Office, Australian Institute of Criminology, National Criminal Justice Reference Service, Correctional Services of Canada*) ; et 3) des listes de références des documents retenus au terme du processus de sélection. Les mots clés ont été utilisés selon différentes combinaisons : *assisted desistance, desistance, offender transition, offender management, reintegration, correction, intervention, probation, rehabilitation, treatment, integration and recidivism prevention*. Pour être inclus dans l'étude, les articles devaient avoir été publiés en anglais ou en français entre 1997 et 2019, présenter des données empiriques sur les impacts des interventions formelles (c'est-à-dire par des employés du système de justice) sur le désistement d'adolescents ou d'adultes contrevenants. La recherche documentaire a été menée de façon indépendante par les deux premières auteures entre octobre 2016 et février 2017, puis mise à jour en juin 2019 (couvrant ainsi 20 années de publications) et révisée en novembre 2019.

FIGURE 1

## Diagramme de sélection des études



La première recherche documentaire a permis de relever 1 476 sources. La mise à jour a permis d'en trouver 568 supplémentaires. La révision finale a mené à l'identification de 19 sources supplémentaires en ajoutant les mots clés *recidivism prevention*. Les coauteurs ont donc compté 2 063 sources. Après le retrait des doublons, 1 370 sources ont été évaluées. La lecture du titre et du résumé a mené à l'exclusion de 1 205 d'entre elles. Puis, la lecture intégrale des 165 sources retenues a permis d'éliminer 141 d'entre elles qui ne correspondaient pas aux critères d'inclusion : 41 portaient sur des interventions informelles ; 35 sur la récidive uniquement ; 20 n'ont pas été repérées (par ex. : articles mal indexés) ; 21 ne portaient pas sur une intervention (par ex. : impact du casier judiciaire) ; 16 étaient de nature théorique<sup>2</sup> et 8 ne comptaient pas de justiciables parmi leur échantillon (par ex. : utilisateurs de drogues)<sup>3</sup>, portant à 24 les sources correspondant aux critères d'inclusion. Finalement, l'analyse des références a permis d'ajouter deux sources supplémentaires, pour un total de 26 sources analysées.

Les données ont été extraites à l'aide d'une grille conçue expressément pour ce projet. Celle-ci regroupait le nom des auteurs, l'année de publication de l'article, le pays, le type d'intervention, le cadre conceptuel, la définition du désistement assisté (ou du crime, le cas échéant), une description de l'intervention, la population de l'étude, la méthodologie, les résultats de l'intervention et les limites de l'étude.

Les coauteurs ont ensuite procédé à une analyse descriptive des caractéristiques des études, puis à une analyse qualitative thématique des résultats rapportés dans les articles retenus (Arksey et O'Malley, 2005 ; Daudt, van Mossel et Scott, 2013 ; Levac *et al.*, 2010), c'est-à-dire que les verbatims présentés dans les sources primaires ont été découpés et classés sous différents thèmes afin de pouvoir les interpréter. La prochaine section présente les résultats de ces analyses.

---

2. Ces sources ont été exclues, car l'objectif était de faire la synthèse des données empiriques disponibles sur le désistement assisté.

3. Pour faciliter le transfert des connaissances, nous avons privilégié les sources primaires qui portaient sur les adolescents et adultes contrevenants « en général ». Il y avait de vastes disparités dans les interventions lorsqu'elles s'adressaient à des populations spécifiques (usagers de drogues, anciens combattants, etc.). D'autres études de la portée pourraient porter sur ces populations « spécifiques ».



## Résultats

### *Caractéristiques des études*

Les 26 sources identifiées proviennent de 20 études distinctes, dont 3 ont été réalisées aux États-Unis, 2 au Canada et 1 en Belgique (Tableau 1). La majorité ( $n = 11$ ) des 20 recherches ont été menées au Royaume-Uni (7 en Angleterre uniquement, 2 en Angleterre et au Pays de Galles, 2 en Écosse). La plupart des recherches portent sur le soutien offert en contexte de suivi pénal communautaire ( $n = 14$ ), principalement en cours de suivi probatoire ou lors d'une période de liberté conditionnelle – incluant un sursis de sentence ( $n = 11$ ). Les autres portent sur des services spécialisés destinés aux personnes contrevenantes dites à haut risque ou ayant commis une agression sexuelle ( $n = 2$ ) et les travaux communautaires ( $n = 1$ ). Ainsi, le désistement assisté en contexte carcéral est sous-exploré ( $n = 6$ ) dans les sources retenues.

Toutes les recherches répertoriées présentent des résultats de l'analyse qualitative d'entrevues réalisées avec des désistants ( $n = 459$  pour les 20 sources). Les données officielles (dossiers criminels, dossiers de suivi probatoire) sont utilisées pour corroborer les propos des participants quant à leur implication dans des activités criminelles ou l'absence de récidive (p. ex. : Farmer, McAlinden et Maruna, 2015 ; Farrall, 2002 ; Healy, 2012 ; Panuccio, Christian, Martinez et Sullivan, 2012). D'autres méthodes de collecte de données (carte du réseau social, observations, mesures psychométriques/quantitatives, entrevues avec les questionnaires) fournissent des informations supplémentaires sur les contextes psychologiques et sociaux du désistement (p. ex. : Abrams et Terry, 2017 ; Blagden, Winder et Hames, 2016 ; Healy, 2012). Par contre, peu de sources rapportent avoir eu recours à la triangulation de plusieurs méthodes de données (p. ex. : Abrams et Terry, 2017 ; Farrall, 2002 ; Healy, 2012 ; Panuccio *et al.*, 2012 ; Stevens, 2012).

Les hommes ont été surreprésentés dans les études disponibles. Huit d'entre elles ont des échantillons exclusivement masculins et dans les neuf études à échantillon mixte, les hommes représentent entre 58 % et 97 % des participants. Deux études portent uniquement sur l'expérience de femmes contrevenantes et le genre des participants n'est pas mentionné dans une étude. L'âge des participants est mentionné dans 15 des 20 sources retenues. Parmi celles-ci, six incluent seulement des jeunes adultes (entre 18 et 35 ans), alors que dans huit études, l'âge peut aller jusqu'à 80 ans. Une étude porte spécifiquement sur des adolescents

contrevenants. Dans la plupart des études ( $n = 13$ ), les participants ont commis des délits variés : contre la propriété, contre la personne (incluant les agressions sexuelles) reliés aux drogues et aux armes à feu. Les expériences de désistement assisté d'hommes assujettis à des programmes spécifiques aux crimes de nature sexuelle sont abordées dans quatre études. Les trois autres ne mentionnent pas le type de délit commis par les participants.

## Résultats selon l'analyse thématique

L'analyse des données a permis de constater que les études ne portent pas toutes sur les mêmes phases du désistement. Pour en faciliter la synthèse, les résultats des études primaires sont présentés selon ces phases.

### *L'assistance formelle dans les phases initiales du désistement*

De l'ensemble des sources analysées, huit portent sur les phases initiales du désistement (Abrams et Terry, 2017 ; Farrall, 2002 ; Healy, 2012 ; King, 2014 ; Mizel et Abrams, 2019 ; Panuccio *et al.*, 2012 ; Radcliffe et Hunter, 2016 ; Rowe et Soppitt, 2014). Ces études sont généralement prospectives et longitudinales et observent, sur une plus courte période de temps, les changements qui se produisent sur le plan identitaire ou narratif et documentent les obstacles au désistement, ainsi que les éléments qui ont permis de les surmonter. D'autres études, de nature rétrospective, relatent des résultats en lien avec les phases initiales du désistement, bien qu'il ne s'agisse pas de leur objet spécifique. Elles montrent que des mécanismes complexes entrent en jeu durant ces phases, marquées par des perturbations dans la vie quotidienne, la perte de repères et une grande ambivalence (voir Healy, 2012 ; King, 2014). Cette phase peut même constituer un facteur de risque de victimisation pour les personnes incarcérées (Stevens, 2012 ; van Ginneken, 2016 ; Vanhooren, Leijssen et Dezutter, 2017). Ainsi, pour les justiciables, retourner à ses anciennes habitudes peut paraître moins difficile que de se désister (Halsey *et al.*, 2017 ; Healy, 2012 ; King, 2014).

### La mise en scène du changement

Sept études primaires s'intéressent aux façons dont les intervenants aident les justiciables à trouver des ouvertures dans la structure sociale qui leur permettront d'endosser des identités sociales facilitant le désis-

**TABLEAU 1**  
**Caractéristiques des études (n = 20)**

Auteurs Pays	Échantillon	Méthodologie	Contexte	Thèmes
Abrams et Terry (2017) États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• n = 25 (17 hommes, 8 femmes)</li> <li>• Âge au moment de l'entrevue: 18-24</li> <li>• Âge/1<sup>re</sup> mise sous garde: 10-17</li> <li>• Latino-Américains (56 %); Afro-Américains (36 %); Philippins (4 %); Caucasiens (4 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Longitudinale</li> <li>• Récits de vie</li> <li>• Carte du réseau social</li> <li>• Carte du voisinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sous garde à l'adolescence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trajectoires de délinquance</li> <li>• Défis à la réintégration communautaire</li> <li>• Désistement durant la transition à la vie adulte</li> <li>• Obstacles au désistement</li> <li>• Stratégies pour soutenir le désistement</li> </ul>
Barry (2013) Écosse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• n = 40 (23 hommes, 17 femmes)</li> <li>• Âge: 21-43</li> <li>• Durée moyenne de la délinquance: 10 ans</li> <li>• Nombre moyen de condamnations antérieures: 32,5</li> <li>• Durée du suivi: ≥ 2 ans</li> <li>• Délits: vol, agression, relatifs aux drogues; violence; acquisitifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Rétrospective</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions du système de justice lors de la transition à la vie adulte</li> <li>• Pratiques efficaces (caractéristiques personnelles de l'agent formel, qualité de la relation)</li> <li>• Conseils pour les agents formels</li> </ul>
Blagden, Winder et Hames (2016) Angleterre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• n = 31 (15 hommes incarcérés, 16 membres du personnel Justiciables:</li> <li>• Âge: 23-80 (moyenne: 48,87)</li> <li>• Sans intervention (40 %); avec intervention (60 %)</li> <li>• Personnel:</li> <li>• Âge: 24-58 (moyenne: 39,77)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mixte</li> <li>• Transversale</li> <li>• Quantitative: EssenCES; ATS; <i>Implicit Theory of Offending Behavior</i>; CVTRS</li> <li>• Qualitatif: Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement carcéral pour hommes auteurs de crimes sexuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• But et utilité de l'incarcération</li> <li>• Environnements positifs, constructifs et sécuritaires favorisant le changement</li> <li>• Changements cognitifs et dans les scripts narratifs</li> <li>• Capital humain (travail, formation, loisirs, programmes comportementaux)</li> </ul>

<p>F.-Dufour et Brassard (2014) Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 29</math> hommes</li> <li>• Âge à la sentence: 18-35 (45 %); 36-55 (41 %); 56-70 (14 %)</li> <li>• Durée de la peine: 12 à 24 mois</li> <li>• Délits: sexuels (24 %); relatifs aux drogues (24 %); violence (21 %); c. propriété (21 %); gangstérisme (7 %); n/a (3 %)</li> <li>• Antécédents: casier judiciaire (45 %); incarcération (34 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Rétrospective</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprisonnement avec sursis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sévérité perçue de la peine</li> <li>• Changements cognitifs (orientation vers l'avenir, habiletés réflexives)</li> <li>• Facteurs agentiels et structurels qui influencent le suivi</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> </ul>
<p>Farmer, McAlinden et Maruna (2015) Angleterre et Pays de Galles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 32</math> (25 désisteurs, 7 non-désisteurs)</li> <li>• Délits de nature sexuelle envers un enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Récits de vie</li> <li>• Dossiers de suivi probatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilité de la probation (pratiques formelles efficaces, habiletés d'intervention, qualités personnelles)</li> <li>• Efficacité du programme d'intervention (en milieu carcéral et durant la probation)</li> <li>• Changements cognitifs (valeurs, prendre la perspective de l'autre)</li> <li>• Capital social (emploi, relations)</li> </ul>
<p>Farrall (2002) Angleterre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 199</math> probationnaires (et leur agent de probation)</li> <li>• 3 vagues d'entrevues: 1<sup>re</sup>: <math>n = 199</math>; 2<sup>e</sup>: <math>n = 157</math>; 3<sup>e</sup>: <math>n = 100</math></li> <li>• Âge: 17-23 (44 %); 24-29 (31 %); 30-35 (25 %)</li> <li>• Hommes (87 %); femmes (13 %)</li> <li>• Caucasiens (82 %)</li> <li>• Condamnations antérieures: 4+ (49 %); 1-3 (26 %); 0 (22 %)</li> <li>• Antécédents d'incarcération (36 %)</li> <li>• Durée de la probation (mois): &lt; 12 (7 %); 12 (49 %); 18 (13 %); 24 (31 %)</li> <li>• Délit principal: vol qualifié (32 %); infraction sommaire (17 %); vol mineur (11 %); violence (10 %); autre (10 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mixte</li> <li>• Longitudinale</li> <li>• Données démographiques</li> <li>• Données officielles sur les condamnations</li> <li>• Entrevues</li> <li>• Études de cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impacts du suivi probatoire lors des phases initiales du désistement</li> <li>• Obstacles au désistement</li> <li>• Contenu des rencontres de suivi</li> <li>• Contextes personnels et sociaux facilitant le désistement</li> <li>• Motivation au changement</li> </ul>

Auteurs Pays	Échantillon	Méthodologie	Contexte	Thèmes
Halsey, Armstrong et Wright (2017) Australie, États-Unis et Angleterre	<p>Australie:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 14</math> hommes</li> <li>• Âge/dernière entrevue: 25-29</li> <li>• Caucasiens (86 %)</li> <li>• Épisodes de remise en liberté: 10-30+</li> <li>• Délits: violence; c. propriété; relatifs aux drogues</li> </ul> <p>É.-U.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 48</math> hommes</li> <li>• Âge: 23-64 (moyenne: 40)</li> <li>• Antécédents: condamnations (90 %); incarcération (79 %, 66 % avant 18 ans)</li> <li>• Délits: en majorité violence ou relatifs aux drogues; c. propriété; conduite avec les facultés affaiblies; possession d'armes</li> </ul> <p>Angleterre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 12</math> femmes incarcérées</li> <li>• Âge: 23-62 (moyenne: 34)</li> <li>• Caucasiennes (83 %)</li> <li>• 6 justiciables prolifiques et prioritaires, 6 persistantes</li> <li>• Délits: graves c. la propriété et violence (75 %); prévenues (25 %)</li> </ul>	<p>Australie:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Longitudinale</li> <li>• Entrevues</li> </ul> <p>É.-U.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Longitudinale</li> <li>• Ethnographique</li> <li>• Entrevues</li> <li>• Appels hebdomadaires</li> <li>• Interactions informelles</li> <li>• Données officielles sur les nouvelles condamnations</li> </ul> <p>Angleterre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Récits de vie</li> </ul>	<p>Australie:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incarcération</li> <li>• Suivi dans la communauté</li> </ul> <p>É.-U.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi post-incarcération</li> </ul> <p>Angleterre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incarcération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès et rechutes dans le processus de désistement</li> <li>• Contextes subjectifs, sociaux et administratifs qui nuisent au désistement</li> <li>• Facteurs émergents soutenant et renforçant le désistement</li> <li>• Qualité de la relation avec l'agent formel</li> <li>• Réponses aux non-respects des conditions et aux manquements techniques</li> </ul>

<p>Harris (2014) États-Unis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 21</math> hommes</li> <li>• Âge: 31-78 (moyenne: 52,6)</li> <li>• 76 % Caucasiens</li> <li>• Agression sexuelle grave</li> <li>• Incarcération antérieure (entre 1,5-30 ans)</li> <li>• Temps écoulé depuis la libération: 6 mois-15 ans (moyenne: 4 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Récits de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme spécialisé – Hommes auteurs d'agressions sexuelles (dans la communauté)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obstacles à la réintégration</li> <li>• Continuum des transformations cognitives durant l'intervention</li> <li>• Efficacité perçue des interventions</li> </ul>
<p>Healy (2012) Irlande</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 73</math> hommes (48 en probation)</li> <li>• Âge: 18-35 (moyenne: 25,4)</li> <li>• Condamnations antérieures: <math>\leq 5</math> (52,1 %); 6-10 (25,7 %); 11-15 (9,6 %); 16+ (9,6 %); n/a: (4,1 %)</li> <li>• Durée de l'ordonnance (mois): &lt;12 (46,5 %); 13-23 (5,5 %); 24+ (23,2 %); en cours/fin inconnue (11 %); n/a (13,7 %)</li> <li>• Délits: vols qualifiés (20,5 %); relatifs aux drogues (19,2 %); vols (17,8 %); agression (10,9 %); prise de véhicule sans consentement (8,2 %); introduction par effraction (5,5 %); liés à la conduite automobile (4,1 %); autres (13,6 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mixte</li> <li>• Prospective</li> <li>• Outils psychométriques (PICTS, CRIME-PICS, LSI-R)</li> <li>• Données autorapportées</li> <li>• Entrevues</li> <li>• Suivi quatre ans plus tard: entrevues, dossiers criminels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité du suivi probatoire dans les phases initiales du désistement</li> <li>• Expériences positives et négatives de la probation</li> <li>• Relation avec l'agent formel (facteurs thérapeutiques)</li> <li>• Facteurs psychologiques (agentivité, changements identitaires et cognitifs)</li> <li>• Capital social</li> </ul>

Auteurs Pays	Échantillon	Méthodologie	Contexte	Thèmes
King (2014) Angleterre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 20</math> probationnaires, 5 intervenants</li> <li>• Âge: 18-50 (moyenne: 32,8)</li> <li>• Caucasiens (60 %)</li> <li>• Antécédents: ordonnances communautaires (45 %); incarcération (40 %); sursis de sentence (15 %)</li> <li>• Durée de l'ordonnance (mois): <math>\leq 12</math> (5 %); 24+ (70 %); prolongée/indéterminée (20 %)</li> <li>• Délits: violence (45 %); vol qualifié (20 %); drogue (15 %); sexuel (10 %); vol (5 %); méfaits (5 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité du suivi probatoire dans les phases initiales du désistement</li> <li>• Circonstances personnelles et sociales (problèmes autorapportés)</li> <li>• Motivation à changer</li> <li>• Développement personnel (habiletés, agentivité)</li> <li>• Changements cognitifs et identitaires</li> <li>• Stratégies personnelles pour soutenir le désistement</li> </ul>
McCulloch (2005) Écosse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 12</math> (6 travailleurs sociaux et 6 probationnaires)</li> <li>Probationnaires: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 hommes, 1 femme</li> <li>• Âge: 17-35</li> <li>• Caucasiens</li> </ul> </li> <li>Travailleurs sociaux: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 hommes, 4 femmes</li> <li>• Âge: 37-52</li> <li>• Durée des services: 2-18 ans (moy.: 9)</li> <li>• Caucasiens</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes sociaux des probationnaires</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> <li>• Changements dans les circonstances sociales</li> <li>• Relation avec l'agent formel</li> </ul>

<p>Mizel et Abrams (2019) États-Unis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 28</math> hommes en probation ou liberté conditionnelle</li> <li>• Âge: 18-25 (moyenne: 20,9)</li> <li>• Latino-Américains (64 %); Afro-Américains (25 %); Caucasiens/Latino-Américains (3,5 %); N/A (7 %)</li> <li>• Nombre moyen de condamnations: 3,2</li> <li>• Nombre moyen de mois en mise sous garde: 23,6</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Groupe de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation ou liberté conditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualités des programmes formels facilitant la réintégration</li> <li>• Défis du processus de réintégration</li> <li>• Expériences (positives ou négatives) avec les services offerts</li> </ul>
<p>Panuccio, Christian, Martinez et Sullivan (2012) États-Unis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 14</math> (13 garçons)</li> <li>• Âge: 14-19 (moyenne: 17)</li> <li>• Afro-Américains (71 %); Latino-Américains (28,5 %)</li> <li>• Condamnations antérieures: 78,5 %</li> <li>• Délits: non-respect des conditions + autre délit (28,5 %); vols qualifiés (21 %); relatifs aux drogues (21 %); violence (21 %); non-respect des conditions (7 %)</li> <li>• Temps depuis la libération: 3-12 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Études de cas</li> <li>• Entrevues (avec l'adolescent, des membres de sa famille et le gestionnaire de cas)</li> <li>• Groupe de discussion</li> <li>• Analyse du dossier de suivi</li> <li>• Observations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libération conditionnelle / Intervention familiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus sociaux suivant la réintégration (soutien social, soutien des agents formels)</li> <li>• Motivation au changement</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> <li>• Changements cognitifs et identitaires</li> </ul>
<p>Radcliffe et Hunter (2016) Angleterre et Pays de Galles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 30</math> femmes (1<sup>re</sup> vague: <math>n = 30</math>; 2<sup>e</sup>: <math>n = 20</math>)</li> <li>• Caucasiennes (73 %)</li> <li>• Délits: violence (20 %); vol/recel (20 %); liés à la conduite automobile (17 %); relatifs aux drogues (17 %); méfaits (10 %); désordre public (10 %); fraude (7 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Prospective (au début et à la fin de l'ordonnance)</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services communautaires pour les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements dans les scripts narratifs</li> <li>• Contexte d'intervention et stigmatisation</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> <li>• Engagement/Implication envers le changement</li> <li>• Opportunités de mentorat et de volontariat</li> </ul>



Auteurs Pays	Échantillon	Méthodologie	Contexte	Thèmes
Rex (1999) Angleterre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 60</math> probationnaires + 21 agents de probation</li> <li>• Probationnaires: 43 hommes, 16 femmes</li> <li>• Âge: <math>\leq 20-30+</math></li> <li>• Antécédents: peines dans la communauté (48 %); incarcération (35 %); aucun (45 %)</li> <li>• Délits: c. propriété (58 %); violence (8 %); sexuels (3 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes sociaux des probationnaires</li> <li>• Efficacité du suivi probatoire</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> <li>• Motivation/Engagement envers le changement</li> </ul>
Ricciardelli (2018) Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 56</math> hommes à haut risque de récidive</li> <li>• Âge: 19-58 (moyenne: 37)</li> <li>• Caucasiens (55 %)</li> <li>• 44 contrevenants « chroniques »</li> <li>• Antécédents: détention 2 ans et + (30 %); détention moins de 2 ans (75 %); à l'adolescence (43 %)</li> <li>• Sentence: 2 ans-perpétuité</li> <li>• Temps en détention: 2-25+ ans</li> <li>• Délits: non violents, non sexuels (25 %); violents (57 %); sexuels (16 %); N/A (2 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Entrevues</li> <li>• 3 études de cas (analyse du dossier de suivi, entrevues)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libération conditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance perçue pour le développement et la croissance professionnelle et personnelle (changements cognitifs et narratifs)</li> <li>• Alliance thérapeutique/Relation avec l'agent formel</li> </ul>
Rowe et Soppitt (2014) Angleterre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 18</math> utilisateurs de services + 9 membres du personnel</li> <li>• 15 hommes, 3 femmes</li> <li>• Caucasiens</li> <li>• Âge: 20-40</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche évaluative</li> <li>• Récits de vie semi-structurés</li> <li>• Statistiques sur les arrestations</li> <li>• Observations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux programmes de suivi intensif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motivation au désistement et à s'impliquer dans le programme</li> <li>• Impacts du programme (scripts narratifs de rédemption, identités sociales positives)</li> <li>• Contextes subjectifs et sociaux</li> <li>• Pratiques formelles efficaces</li> </ul>

<p>Stevens (2012) Angleterre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 60</math> incarcérés (communauté thérapeutique) dans trois prisons + 20 membres du personnel</li> <li>• Durée indéterminée: 55 %</li> <li>• Délit principal: violence (58 %); vol qualifié (17 %); sexuel (15 %)</li> <li>• Temps en détention à la 1<sup>re</sup> entrevue: 4 mois-5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Semi-ethnographique</li> <li>• Phénoménologique</li> <li>• Observation prolongée / Observation participante</li> <li>• Entrevues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incarcération selon le modèle des communautés thérapeutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agentivité (restructuration narrative)</li> <li>• Changements cognitifs / identitaires</li> <li>• Générativité</li> <li>• Développement personnel (habiletés, rôles sociaux)</li> </ul>
<p>van Ginneken (2016) Angleterre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 6</math> femmes, 1<sup>er</sup> délit</li> <li>• Caucasiennes (83 %)</li> <li>• Âge: 18-39</li> <li>• Sentence: 6 mois-4 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualitative</li> <li>• Analyse secondaire</li> <li>• Récits de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incarcération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Posttraumatic growth</i></li> <li>• Changements cognitifs, scripts narratifs, reconstruction identitaire</li> <li>• Agentivité</li> <li>• Capital humain</li> <li>• Expériences de l'incarcération et ressources disponibles</li> </ul>
<p>Vanhooren, Leijssen et Dezutter (2017) Belgique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <math>n = 30</math> (29 hommes, 1 femme) suivi post-incarcération</li> <li>• Délit de nature sexuelle</li> <li>• Temps en thérapie: 1-54 mois (moyenne: 20,38)</li> <li>• En hébergement (56,7 %); dans la communauté (43,3 %)</li> <li>• Âge: 20-70 (moyenne: 46,47)</li> <li>• Incarcération antérieure: aucune (66,7 %); 2 (26,7 %); 3 (3,3 %); 4+ (3,3 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mixte</li> <li>• Quantitative: <i>Posttraumatic Growth Inventory; General Health Questionnaire-12</i>; données socio-démographiques</li> <li>• Qualitatif: groupes de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incarcération</li> <li>• Intervention post-incarcération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences d'incarcération et <i>posttraumatic growth</i> (changements cognitifs et narratifs, générativité)</li> <li>• Maintenir les changements durant la thérapie post-incarcération (changements cognitifs, perspective centrée sur l'avenir)</li> <li>• Traumatismes vécus dans l'enfance</li> </ul>

tement lors de cette phase difficile (Abrams et Terry, 2017 ; Farrall, 2002 ; Halsey *et al.*, 2017 ; McCulloch, 2005 ; Mizel et Abrams, 2019 ; Panuccio *et al.*, 2012 ; Rex, 1999). Quatre recherches ont été réalisées sur ce même objet, mais de manière transversale et rétrospective, c'est-à-dire lorsque les changements identitaires et narratifs sont confirmés, en tentant de retracer comment les interventions formelles ont pu faciliter (ou non) ces changements (Barry, 2013 ; F.-Dufour et Brassard, 2014 ; Farmer *et al.*, 2015 ; Harris, 2014). Mises ensemble, ces onze études illustrent que le désistement assisté peut reposer sur du « travail social », dont les effets se font sentir autant dans les circonstances de vie individuelles que sociales des justiciables. Par exemple, les désistants rapportent avoir eu besoin d'une aide concrète pour remplir des formulaires, se rendre à des rendez-vous chez leur médecin ou à des agences de services sociaux, en plus de chercher et saisir les opportunités et les ouvertures dans la structure sociale, comme les programmes de formation ou l'inscription à des activités de loisirs (Barry, 2013 ; F.-Dufour et Brassard, 2014 ; Farmer *et al.*, 2015). Assister le désistement veut donc dire de passer à l'*action* pour surmonter les nombreux obstacles à l'intégration sociale (Barry, 2013 ; Farrall, 2002 ; Healy, 2012) plutôt que de seulement *parler* de ces enjeux (Farrall, 2002).

Durant les phases initiales du désistement, la structure imposée par le suivi pénal peut amener les justiciables à remettre en question leurs façons habituelles de penser, ce qui ouvre la porte aux transformations cognitives. Des personnes assujetties à une probation rapportent avoir appris à mieux se connaître, à modifier leurs attitudes et leurs valeurs, à prendre des décisions qui reflètent mieux leurs priorités (par ex. : être un bon parent) et à croire qu'elles pouvaient aspirer à un avenir meilleur (Healy, 2012 ; King, 2014) :

*I could still kick off and attack anyone at any minute, but I know the consequences, I know I won't stand to gain anything, and better information helps you make better decisions. That's what it is, I've got better information.* (King, 2014, p. 131)

Les agents formels peuvent aussi procurer un sentiment de sécurité aux désistants lors de leur retour en communauté :

*I was more scared getting out [than staying in]... It's the whole learning process [all] over again. It's so big out here, where [in prison] everything [was] so regimented and contained and you get so used to that, it's really a culture shock... just to have a buffer zone like these guys... I don't know what you would do without it...* (Ricciardelli, 2018, p. 785)

Les désisteurs soulignent aussi l'importance d'avoir leur mot à dire dans le choix des objectifs de l'intervention et la priorisation de ceux-ci (McCulloch, 2005) pour les aider à avoir l'impression qu'ils exercent un certain contrôle sur leur vie (Rex, 1999) et pour susciter l'espoir qu'ils peuvent développer les habiletés nécessaires pour améliorer leur situation (Barry, 2013 ; King, 2014) :

*It makes me feel better being on probation, it keeps me out of crime. I do things like going down the job center. I know there aren't any jobs but I still go. I want to get my life sorted out before it's too late [...]. [probation officer] tries talking to me, he makes me more confident. What he says, his advice makes me think I can do good things. (Rex, 1999, p. 376)*

Se centrer sur les besoins des désisteurs permet de donner un sens au travail de supervision et de construire une relation de confiance, qui sont essentiels au désistement assisté (Healy, 2012). Cela aide aussi à développer des stratégies pour soutenir le désistement qui sont basées sur les besoins spécifiques des désisteurs (King, 2014). En faisant leurs propres choix et en passant à l'action, ces derniers ont des opportunités de montrer des « signes de désistement » et, en retour, de voir ces changements reconnus par leur entourage, favorisant ainsi le désistement tertiaire. Il est intéressant de noter que l'intégration de sphères sociales positives, même lorsque ce n'est pas volontaire, peut présenter des opportunités de reconnaissance sociale et de changement (p. ex. : Barry, 2016 ; F.-Dufour et Brassard, 2014 ; King, 2014) :

*I was back in school, and working. And in the course of things, I grew closer to certain people. My mother started to believe in me again. I didn't want to spoil that! The doorway [to crime] was now closed. With good people around you, you make sure that doorway is locked tight. (F.-Dufour et Brassard, 2014, p. 324)*

### Équilibrer la surveillance et la réhabilitation

Selon les désisteurs assujettis à une probation, se centrer sur les problèmes sociaux est ce qui prime pour maintenir l'abstention. Par contre, les agents de probation expriment une ambivalence à cibler ces problèmes en raison de pressions organisationnelles (temps et ressources limités, charge de cas élevée) et des difficultés à réconcilier cette façon de faire avec la gestion du risque qui leur est imposée (McCulloch, 2005). Alors que les désisteurs se heurtent à plusieurs obstacles (par ex. : trouver un emploi et un logement, la pauvreté, la consommation abusive de substances psychoactives), les efforts de changement peuvent

aussi être frustrés en l'absence d'opportunités d'avoir accès à des marqueurs de citoyenneté (p. ex. : Farrall, 2002 ; Halsey *et al.*, 2017 ; King, 2014 ; Radcliffe et Hunter, 2016). Finalement, lorsque l'accent est mis sur la surveillance et le respect de l'ordonnance, cela peut inhiber les demandes d'aide par crainte de se trouver en position de bris de conditions (Halsey *et al.*, 2017 ; Ricciardelli, 2018) :

*[I said], "I need counselling. [Things are] starting to affect me," when really what I wanted to say to her was, "I've started to use drugs again." But I didn't want to say that to my parole officer because she would have breached me [and] locked me up. And my partner's pregnant [and it] would have left her with all the bills... And if I started to get that counselling it probably would have come out that ... the drugs are an issue again. But I didn't want to say it straight away because I didn't want them to breach me. (Halsey *et al.*, 2017, p. 1044)*

À l'inverse, les relations positives avec les agents formels peuvent servir de source de motivation importante :

*I kind of did it for her [PO] because she put all her eggs in the basket and she put her neck on the line for me. She stood up, says I needed help and she's willing to get me treatment. She did everything she could for me. I'll always remember what she done for me. (Healy, 2012, p. 388)*

### *L'assistance formelle au carrefour des changements cognitifs et identitaires*

Éventuellement, la plupart des désistants en devenir se retrouvent entre deux mondes : ils ne se perçoivent pas comme des citoyens ni comme des contrevenants (F.-Dufour et Brassard, 2014). L'aide formelle gagnerait donc à mettre l'accent sur la (re)construction des scripts narratifs afin de faciliter cette transition d'un monde à l'autre (Blagden *et al.*, 2016 ; F.-Dufour et Brassard, 2014 ; Halsey *et al.*, 2017 ; Harris, 2014 ; Panuccio *et al.*, 2012 ; Radcliffe et Hunter, 2016 ; Ricciardelli, 2018 ; Stevens, 2012 ; van Ginneken, 2016 ; Vanhooren *et al.*, 2017) :

*There was one guard who took some time for me now and then. He asked me how I was doing and he was really interested in me. He gave me the feeling that I was still a human being. Afterwards I realized how important it is to take care of other people. Not for your own interest, but for the sake of others. (Vanhooren *et al.*, 2017, p. 182)*

Le fait d'être soutenu dans ce moment d'ambivalence permet le développement d'une image positive de soi :

*They just kept it real with me, that's all I asked, just keep it real and they was the first type of counseling to keep it real, they cared [...] once they earned my trust they were at the point where I would tell them certain things that I probably shouldn't cause they could've went back or whatever, but they didn't, so I build a trust, and then they would take me up in the morning, take me job hunting, just show me what's open [...] nobody where I'm from give you hope. Nobody, not the police, not your teachers, not your counselors, like it's little things. (Panuccio et al., 2012, p. 152)*

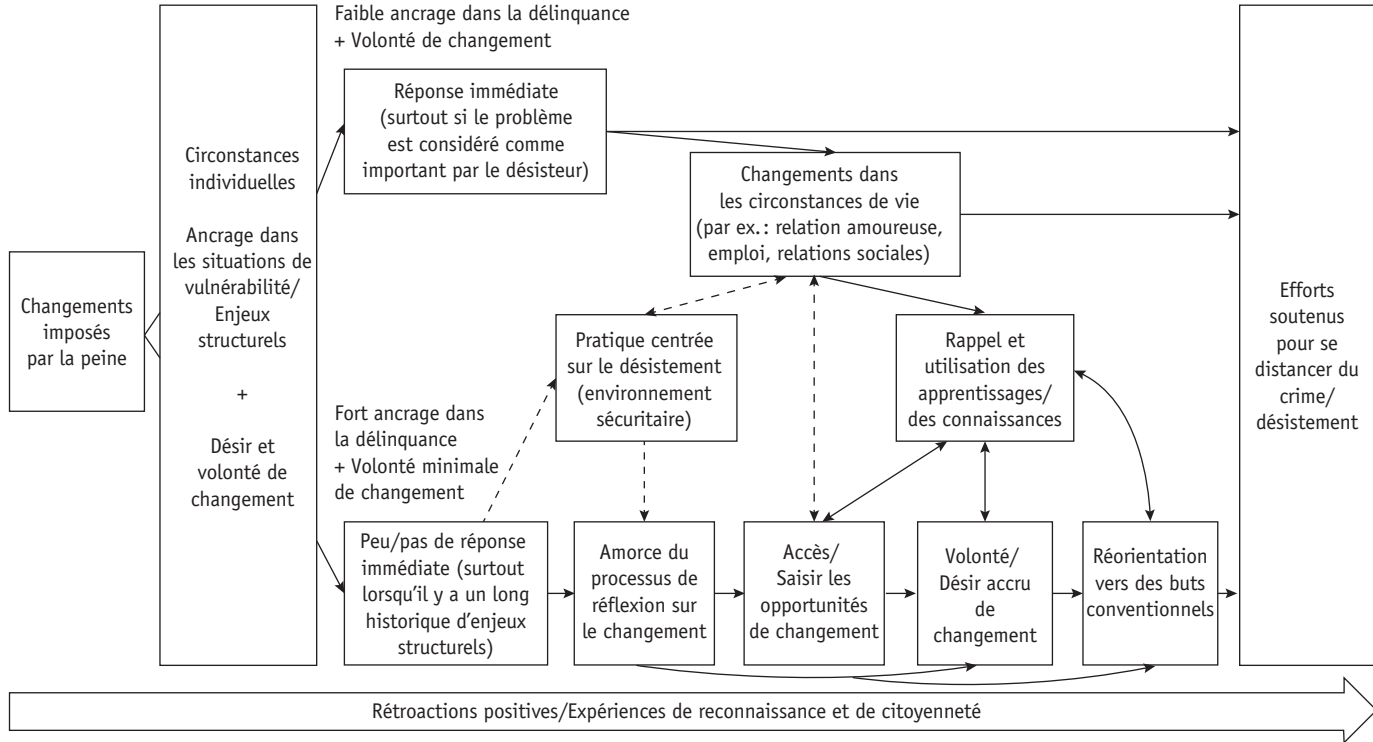
Soutenir le désistement évoque ainsi une approche bienveillante (*welfare-oriented*) et une relation positive avec les agents formels, que les désistants viennent à considérer comme une source importante de soutien social (Barry, 2013; Blagden et al., 2016; Healy, 2012; King, 2014). Une relation de qualité repose sur l'écoute active et sans jugement, et des intervenants authentiques, honnêtes et dignes de confiance (p. ex. : Barry, 2013; Blagden et al., 2016; Farmer et al., 2015; Farrall, 2002; Healy, 2012; Panuccio et al., 2012; Rex, 1999). Les qualités et les attitudes des agents formels joueraient donc un rôle important pour soutenir le désistement puisque c'est par le biais de cette relation que le désisteur en devenir (re)découvre sa valeur personnelle, ce qui lui permet de poursuivre un but en ayant le sentiment d'être quelqu'un d'important aux yeux d'autrui (Barry, 2013; Blagden et al., 2016; Healy, 2012; King, 2014; Mizel et Abrams, 2019; Panuccio et al., 2012; Vanhooren et al., 2017):

*I've changed loads since getting here. When I got here, yeah, I was bolschie, arrogant, but through being here, doing the courses I've changed... this officer was even saying to me how much I've changed and that when I first came in I was a bit like this and that and I was. It means a lot that he can see that, that they can see how much I've changed. (Blagden et al., 2016, p. 381)*

## Interprétation des résultats

Les résultats de cette étude de la portée nous permettent de développer davantage le modèle de l'impact du suivi probatoire sur le désistement proposé par Farrall, Hunter, Sharpe et Calverley (2014). Tel qu'illustré à la Figure 2 (voir les lignes pointillées), les agents formels assistent au désistement si bien que le changement n'est pas *uniquement* le fruit de leurs interventions. Plutôt, ils guident les justiciables dans leur processus de désistement. Ainsi, les « opportunités de changement peuvent se présenter *avant* que tout désir de changement ne se manifeste et avoir tout de même un impact » (Farrall et al., 2014, p. 143) ou elles peuvent

**FIGURE 2**  
**Le désistement assisté en contexte formel**



Adapté de Farrall et al., 2014

inciter les désistants à considérer entreprendre des changements (F.-Dufour et Brassard, 2014).

L'importance des processus structurels-relationnels apparaît également sous la forme d'une pratique centrée sur le désistement. Celle-ci crée un environnement où les désistants se sentent en sécurité lorsque le suivi est de *qualité*, soit qu'il vise à *travailler avec* les désistants dans une approche bienveillante, à les *aider/accompagner* dans l'atteinte de *buts* qui sont *importants* pour eux, tout en les encourageant et en reconnaissant leurs efforts (signes de désistement), de façon à ce que davantage d'attention soit accordée aux actions positives plutôt qu'aux risques de non-respect des conditions (ou aux non-respects comme tels). Dans ce contexte, ils peuvent devenir des acteurs de changement, plutôt que des sujets passifs de contrôle pénal. Les opportunités offertes dans la structure sociale peuvent susciter la motivation à changer et des transformations cognitives menant à une vision positive de soi et de son avenir.

*L'assistance formelle comme source de reconnaissance : vers le désistement tertiaire*

Le concept de désistement tertiaire s'avère également pertinent pour comprendre les effets du désistement assisté. Bien qu'à ce jour aucune étude n'ait porté spécifiquement sur cet ultime stade de désistement, les résultats de l'étude de la portée montrent que le désistement tertiaire pourrait être un mécanisme sous-jacent aux efforts de changement pendant la période de désistement assisté (Figure 2). La qualité des rétroactions apparaît comme une partie intégrante du désistement assisté. Celles-ci sont cohérentes avec la définition de désistement tertiaire proposée par McNeill (2014, 2016). De telles pratiques donnent l'opportunité aux désistants de se percevoir comme des membres actifs de la société et les aident à surmonter les obstacles à leur intégration sociale. Souligner le désistement est une tâche qui revient aussi aux agents formels. Lorsque les désistants ne sont pas entièrement conscients des changements, parfois très subtils, qui prennent forme, les agents formels peuvent renforcer ces efforts en prenant le temps de les souligner. À cet égard, mettre l'accent sur le maintien de l'abstention des comportements criminels (c'est-à-dire l'absence de récidive) conduit souvent à accorder plus d'attention aux risques, laissant ainsi peu d'espace pour reconnaître les signes de désistement et soutenir le désis-



tement tertiaire. Le justiciable, ne sachant pas par où commencer pour se désister, pourrait ainsi se retrouver pris à l'intérieur des phases initiales du désistement en raison des difficultés, de l'ambivalence ou des obstacles perçus comme insurmontables. De futures recherches devraient explorer et documenter les pratiques d'intervention formelles en contexte de désistement assisté pour mieux comprendre comment elles peuvent encourager le désistement tertiaire et contribuer aux efforts de désistement.

### **Pistes pour de futures recherches**

Cette étude de la portée s'appuie sur des résultats de recherches menées principalement au Royaume-Uni. D'autres études sur le désistement assisté par des interventions formelles devraient être réalisées dans d'autres contextes, considérant les influences historiques, sociales et politiques sur les pratiques pénales (voir Robinson, 2016). À cet égard, notre compréhension du désistement assisté pourrait aussi être approfondie en s'intéressant au vécu d'autres acteurs impliqués dans le processus, comme les proches des désistants, les décideurs politiques et les agents de désistement formel (par ex. : agents de probation et de libération conditionnelle, agents correctionnels). D'autres recherches devraient aussi explorer les perceptions qu'ont les agents formels de la réhabilitation et de leur rôle, puisque cela peut avoir une influence sur la façon dont ils mènent leur suivi et sur l'aide qu'ils offrent (voir Healy, 2012). Davantage d'efforts doivent aussi être faits pour avoir accès à «l'architecture du désistement» (Farrall, 2019), soit les processus structurels et sociaux du désistement assisté, en se centrant plus particulièrement sur le désistement tertiaire.

L'analyse des caractéristiques des études souligne aussi l'importance de s'assurer de la crédibilité des prochaines recherches en portant une attention particulière aux stratégies d'échantillonnage et aux caractéristiques des échantillons afin de faciliter les comparaisons et de consolider les connaissances actuelles. Les recherches axées sur les différences dans les processus de désistement des hommes et des femmes sont de plus en plus nombreuses (voir Sharpe, 2015), mais les effets liés au genre sont équivoques (Farrall, 2019 ; Rodermond, Kruttschnitt, Slotboom et Bijleveld, 2015). Les prochaines recherches devraient explorer s'il existe de telles différences en contexte de désistement assisté. En outre, le processus de désistement varie selon l'âge des

désistants (voir Laub et Boonstoppel, 2013) et les recherches suggèrent que la transition vers l'âge adulte se surimpose à ce processus déjà complexe (p. ex. : Abrams et Terry, 2017 ; Massoglia et Uggen, 2010). Cependant, comme la majorité des recherches recensées portent sur des populations adultes, d'autres études sont nécessaires pour explorer comment les différents stades et transitions au cours de la vie peuvent avoir une influence (ou non) sur les expériences de désistement assisté en contexte formel.

Une autre limite aux connaissances actuelles est que les recherches discutent rarement des impacts de la durée des carrières criminelles et des contacts antérieurs avec les acteurs du système de justice, qui sont pourtant connus pour augmenter la stigmatisation, la vulnérabilité et le désespoir (p. ex. : Maruna et Toch, 2005). Les recherches futures devraient aussi prendre en considération l'effet du temps sur les expériences rapportées, puisque plusieurs années peuvent s'écouler avant que l'on puisse constater les impacts du désistement assisté. Les devis rétrospectifs peuvent autant sous-estimer qu'exagérer ces impacts, mais semblent incontournables pour pouvoir les détecter. Trianguler les méthodes de collecte de données et diversifier les stratégies d'analyse pourraient représenter une avenue intéressante. Les études qualitatives sont utiles pour saisir les expériences de désistement assisté, mais une plus grande diversité de devis de recherche pourrait fournir un éclairage différent en combinant, par exemple, les résultats qualitatifs avec ceux obtenus par des questionnaires quantitatifs, ou en variant les façons de colliger les données. Les observations, les groupes de discussion et les analyses documentaires dans différents contextes (communauté ou milieu carcéral) et auprès de différents répondants (agents formels, proches significatifs) ou même en donnant plus de poids au récit des agents formels de désistement pourraient fournir un portrait plus complet des mécanismes complexes qui peuvent assister les efforts de désistement. Des recherches devraient aussi tâcher à cartographier ou faire l'inventaire des ressources disponibles pour les désistants et les agents formels, pour maximiser le succès de leurs efforts.

## **Conclusion**

Cette étude de la portée a permis de constater que la recherche sur le désistement assisté est riche et fertile, si bien qu'il a été possible d'étayer davantage le modèle théorique du désistement assisté offert par Stephen

Farrall et ses collaborateurs (2014). Il est espéré que cette synthèse des connaissances facilitera leur transfert vers les milieux de pratiques et que les limites relevées aux études primaires inspireront la recherche ultérieure. Ultimement, il est espéré que les résultats de cette étude de la portée seront réappropriés par les agents d'interventions formelles, soit en vue de modifier le cadre de leurs actions (c'est-à-dire revoir le modèle de gestion du risque) ou encore pour harmoniser davantage leur pratique avec les constats issus de la recherche menée auprès des utilisateurs de leurs services.

## Références

- Abrams, L. S. et Terry, D. (2017). *Everyday desistance: The transition to adulthood among formerly incarcerated youth*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Arksey, H. et O'Malley, L. (2005). Scoping studies: Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, 8(1), 19-32. doi: 10.1080/1364557032000119616.
- Barry, M. (2006). *Youth offending in transition: The search for social recognition*. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Barry, M. (2013). Desistance by design: Offenders' reflections on criminal justice theory, policy and practice. *European Journal of Probation*, 5(2), 47-65. doi: 10.1177/206622031300500204.
- Blagden, N., Winder, B. et Hames, C. (2016). "They treat us like human beings" Experiencing a therapeutic sex offenders prison: Impact on prisoners and staff and implications for treatment. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 60(4), 371-396. doi: 10.1177/0306624X14553227.
- Bottoms A. et Shapland, J. (2011). Steps towards desistance amongst male young adult recidivists. Dans S. Farrall, M. Hough, S. Maruna et R. Sparks (dir.), *Escape routes: Contemporary perspectives on life after punishment* (p. 42-80). Londres, Royaume-Uni: Routledge
- Bottoms, A. et McWilliams, W. (1979). A non-treatment paradigm for probation practice. *The British Journal of Social Work*, 9(2), 159-202. doi: 10.1093/oxfordjournals.bjsw.a057063
- Bushway, S. D. et Apel, R. (2012). A signaling perspective on employment-based reentry programming: Training completion as a desistance signal. *Criminology & Public Policy*, 11(1), 17-50. doi: 10.1111/j.1745-9133.2012.00786.x
- Colquhoun, H. L., Levac, D., O'Brien, K. K., Straus, S., Tricco, A. C., Perrier, L.,... Moher, D. (2014). Scoping reviews: time for clarity in definition, methods, and reporting. *Journal of Clinical Epidemiology*, 67(12), 1291-1294. doi: 10.1016/j.jclinepi.2014.03.013

- Cortoni, F. et Lafortune, D. (2009). Le traitement correctionnel fondé sur des données probantes : une recension. *Criminologie*, 42(1), 61-89. doi: 10.7202/02980ar
- Daudt, H. M. L., van Mossel, C. et Scott, S. J. (2013). Enhancing the scoping study methodology: A large, inter-professional team's experience with Arksey and O'Malley's framework. *BMC Medical Research Methodology*, 13(1). doi: 10.1186/1471-2288-13-48
- Davis, K., Drey, N. et Gould, D. (2009). What are scoping studies? A review of the nursing literature. *International Journal of Nursing Studies*, 46(10), 1386-1400. doi: 10.1016/j.ijnurstu.2009.02.010
- DeWitt, S. E. (2016). *Signaling desistance: Identifying long-term desisters using short-term signals* (Thèse de doctorat inédite, Université Rutgers). Repéré à <https://doi.org/doi: 10.7282/T3TQ63WZ>
- F.-Dufour, I. et Brassard, R. (2014). The convert, the remorseful and the rescued: Three different processes of desistance from crime. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 47(3), 313-335. doi: 10.1177/0004865814523972
- F.-Dufour, I., Brassard, R. et Martel, J. (2015). An integrative approach to apprehend desistance. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(5), 480-501. doi: 10.1177/0306624X13509781
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M.-P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté : une étude de la portée. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 60(2), 206-240. doi: 10.3138/cjccj.2017-0026.r1
- Farmer, M., McAlinden, A.-M. et Maruna, S. (2015). Understanding desistance from sexual offending. *Probation Journal*, 62(4), 320-335. doi: 10.1177/0264550515600545
- Farrall, S., Shapland, J. et Bottoms, A. (2010). Social structures and desistance from crime. *European Journal of Criminology*, 7(6), 546-570.
- Farrall, S. (2002). *Rethinking what works with offenders: Probation, social context and desistance from crime*. Cullompton, Royaume-Uni: Willan Publishing.
- Farrall, S. (2003). J'accuse: Probation evaluation-research epistemologies. Part one: The critique. *Criminal Justice*, 3(2), 161-179.
- Farrall, S. (2016). Understanding desistance in an assisted context. Key findings from tracking progress on probation. Dans J. Shapland, S. Farrall et A. Bottoms (dir.), *Global perspectives on desistance: Reviewing what we know and looking to the future* (p. 187-203). Londres, Royaume-Uni: Routledge.
- Farrall, S. (2019). *The architecture of desistance*. Londres, Royaume-Uni: Routledge.
- Farrall, S. et Bowling, B. (1999). Structuration, human development and desistance from crime. *British Journal of Criminology*, 39(2), 252-267.
- Farrall, S., Hunter, B., Sharpe, G. et Calverley, A. (2014). *Criminal careers in transition the social context of desistance from crime*. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199682157.001.0001>

- Fox, K. J. (2015). Theorizing community integration as desistance-promotion. *Criminal Justice & Behavior*, 42(1), 82-94. doi: 10.1177/0093854814550028
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A. et Rudolph, J. L. (2002). Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107(4), 990-1064. doi: 10.1086/343191
- Halsey, M., Armstrong, R. et Wright, S. (2017). 'F\*CK IT!': Matza and the mood of fatalism in the desistance process. *British Journal of Criminology*, 57(5), 1041-1060.
- Harris, D. A. (2014). Desistance from sexual offending: Findings from 21 life history narratives. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(9), 1554-1578.
- Healy, D. (2012). *The dynamics of desistance: Charting pathways through change*. New York, NY: Routledge.
- Helfgott, J. B., Gunnison, E., Sumner, J., Collins, P. A. et Rice, S. K. (2019). "If someone would have showed me": Identifying pivotal points in pathways to crime and incarceration through prisoner self-narratives. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*. doi: 10.1177/0306624x19867562
- Hunter, B. et Farrall, S. (2018). Emotions, future selves, and the process of desistance. *British Journal of Criminology*, 58(2), 291-308.
- King, S. (2014). *Desistance transitions and the impact of probation*. Routledge.
- Laub, J. H. et Boonstoppel, S. L. (2012). Understanding desistance from juvenile offending: Challenges and opportunities. Dans B. C. Feld et D. M. Bishop (dir.), *The Oxford handbook of juvenile crime and juvenile justice* (p. 373-394). Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Laub, J. H. et Sampson, R. J. (2003). *Shared beginnings, divergent lives. Delinquent boys to age 70*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- LeBel, T. P., Burnett, R., Maruna, S. et Bushway, S. (2008). The "chicken and egg" of subjective and social factors in desistance from crime. *European Journal of Criminology*, 5(2), 131-159.
- Levac, D., Colquhoun, H. et O'Brien, K. K. (2010). Scoping studies: Advancing the methodology. *Implementation Science*, 5(69), 1-9.
- Lewis, S. (2016). *Therapeutic correctional relationships: Theory, research and practice*. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Maruna, S. (2012). Elements of successful desistance signaling. *Criminology & Public Policy*, 11(1), 73-86. doi: 10.1111/j.1745-9133.2012.00789.x
- Maruna, S. (2015). Qualitative research, theory development, and evidence-based corrections: Can success stories be "evidence"? Dans J. Miller et W. R. Palacios (dir.), *Advances in criminological theory* (p. 311-337). New York, NY: Routledge.
- Maruna, S. (2020). De la réhabilitation au désistement assisté: transcender le modèle médical. *Criminologie*, 53(1), 19-40.
- Maruna, S. et Farrall, S. (2004). Desistance from crime: A theoretical reformulation. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 43, 171-194.

- Maruna, S., Immarigeon, R. et LeBel, T. P. (2004). Ex-offender reintegration: Theory and practice. Dans S. Maruna et R. Immarigeon (dir.), *After crime and punishment: Pathways to offender reintegration* (p. 181-197). Cullompton, Royaume-Uni: Willan Publishing.
- Maruna, S., LeBel, T. P., Mitchell, N. et Naples, M. (2004). Pygmalion in the reintegration process: Desistance from crime through the looking glass. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 271-281. doi: 10.1080/10683160410001662762
- Maruna, S. et Toch, H. (2005). The impact of imprisonment on the desistance process. Dans J. Travis et C. Visher (dir.), *Prisoner reentry and crime in America* (p. 139-178). Cambridge University Press.
- Massoglia, M. et Uggen, C. (2010). Settling down and aging out: Toward an interactionist theory of desistance and the transition to adulthood. *American Journal of Sociology*, 116(2), 543-582.
- McCulloch, T. (2005). Probation, social context and desistance: Retracing the relationship. *Probation Journal*, 52(1), 8-22.
- McNeill, F. (2006). A desistance paradigm for offender management. *Criminology & Criminal Justice: An International Journal*, 6(1), 39-62. doi: 10.1177/1748895806060666
- McNeill, F. (2012). Four forms of offender rehabilitation: Towards an interdisciplinary perspective. *Legal and Criminological Psychology*, 17(1), 18-36.
- McNeill, F. (2014, 23 mai). Three aspects of desistance. Repéré à <https://discoveringdesistance.home.blog/2014/05/23/three-aspects-of-desistance/>
- McNeill, F. (2016). The collateral consequences of risk. Dans C. Trotter, G. McIvor et F. McNeill (dir.), *Beyond the risk paradigm in criminal justice* (p. 143-157). Londres, Royaume-Uni: Palgrave.
- McNeill, F., Farrall, S., Lightowler, C. et Maruna, S. (2012). Reexamining evidence-based practice in community corrections: Beyond a "confined view" of what works. *Justice Research and Policy*, 14(1), 35-60. doi: 10.3818/JRP.14.1.2012.35
- Mizel, M. L. et Abrams, L. S. (2019). Practically emotional: Young men's perspectives on what works in reentry programs. *Journal of Social Service Research*. doi: 10.1080/01488376.2019.1617225
- Muncie, J. (2006). Governing young people: Coherence and contradiction in contemporary youth justice. *Critical Social Policy*, 26(4), 770-793.
- Na, C. et Paternoster, R. (2019). Prosocial identities and youth violence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 56(1), 84-128. doi: 10.1177/0022427818796552
- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The pains of desistance. *Criminology & Criminal Justice*, 16(5), 568-584.
- O'Sullivan, R., Hart, W. et Healy, D. (2018). Transformative rehabilitation: Exploring prisoners' experiences of the Community Based Health and First Aide Programme in Ireland. *European Journal on Criminal Policy and Research*. doi: 10.1007/s10610-018-9396-z
- Panuccio, E. A., Christian, J., Martinez, D. J. et Sullivan, M. L. (2012). Social support, motivation, and the process of juvenile reentry: An exploratory

- analysis of desistance. *Journal of Offender Rehabilitation*, 51(3), 135-160. doi: 10.1080/10509674.2011.618527
- Paternoster, R. et Bushway, S. D. (2009). Desistance and the “feared self”: Toward an identity theory of criminal desistance. *The Journal of Criminal Law and Criminology*, 99(4), 1103-1156.
- Pogarsky, G. et Piquero, A. R. (2003). Can punishment encourage offending? Investigating the “resetting” effect. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 40(1), 95-120. doi: 10.1177/0022427802239255
- Radcliffe, P. et Hunter, G. (2016). ‘It was a safe place for me to be’: Accounts of attending women’s community services and moving beyond the offender identity. *British Journal of Criminology*, 56(5), 976-994.
- Rex, S. (1999). Desistance from offending: Experiences of probation. *Howard Journal of Criminal Justice*, 38(4), 366-383.
- Ricciardelli, R. (2018). Parolee perceptions of case management practices during reintegration. *Victims & Offenders*, 13(6), 777-797. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/15564886.2018.1476997>
- Robinson, G. (2016). The risk of the risk paradigm in criminal justice. Dans C. Trotter, G. McIvor et F. McNeill (dir.), *Beyond the risk paradigm in criminal justice* (p. 9-23). Londres, Royaume-Uni: Palgrave.
- Rodermond, E., Kruttschnitt, C., Slotboom, A.-M. et Bijleveld, C. C. J. H. (2015). Female desistance: A review of the literature. *European Journal of Criminology*, 13(1), 3-28. doi: 10.1177/1477370815597251
- Rowe, M. et Soppitt, S. (2014). “Who you gonna call?” The role of trust and relationships in desistance from crime. *Probation Journal*, 61(4), 397-412. doi: 10.1177/0264550514548252
- Sharpe, G. (2015). Precarious identities: “Young” motherhood, desistance and stigma. *Criminology & Criminal Justice*, 15(4), 407-422. doi: 10.1177/1748895815572163
- Sprott, J. B. et Myers, N. M. (2011). Set up to fail: The unintended consequences of multiple bail conditions. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 53(4), 404-423. doi: 10.3138/cjccj.53.4.404
- Stevens, A. (2012). “I am the person now I was always meant to be”: Identity reconstruction and narrative reframing in therapeutic community prisons. *Criminology & Criminal Justice*, 12(5), 527-547.
- Stone, R. (2015). Desistance and identity repair: Redemption narratives as resistance to stigma. *The British Journal of Criminology*, 56(5), 956-975. doi: 10.1093/bjc/azv081
- Streeter, C. L. et Franklin, C. (1992). Defining and measuring social support: Guidelines for social work practitioners. *Research in Social Work Practice*, 2(1), 81-98.
- Trotter, C. (2015). *Working with involuntary clients: A guide to practice* (3<sup>e</sup> éd.). Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- van Ginneken, E. F. J. C. (2016). Making sense of imprisonment: Narratives of posttraumatic growth among female prisoners. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 60(2), 208-227. doi: <http://dx.doi.org/10.1177/0306624X14548531>

- Vanhooren, S., Leijssen, M. et Dezutter, J. (2017). Posttraumatic growth in sex offenders. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 61(2), 171-190. doi: <http://dx.doi.org/10.1177/0306624X15590834>
- Weaver, B. (2016). *Offending and desistance: The importance of social relations*. Londres, Royaume-Uni: Routledge

## Assisting desistance in formal settings: A scoping review

**ABSTRACT** • *Research usually relies on measurements of recidivism in evaluating the effectiveness of formal interventions by actors in the criminal justice system. However such studies do not provide information about desistance, i.e. how such interventions can help maintain abstinence from offending and assist desisters in their efforts to change. This scoping review shows that formal agents can support desistance by providing practical help and resources based on desisters' needs as well as by enabling cognitive and identity shifts through sustained positive feedback and encouragement. A model is proposed to help understand the effects of formal agents on desistance processes. Recognizing the mandatory context in which interventions take place, the fragile balance between the legalistic and therapeutic roles of formal agents, and the inherent fragility of the desistance process is important in devising interventions aimed at promoting desistance. Implications for future research, policy, and practice are discussed.*

**KEYWORDS** • *Assisted desistance, desistance from crime, community supervision, corrections, tertiary desistance.*

## Desistimiento asistido en un contexto formal: un estudio del alcance

**RESUMEN** • *Los indicadores de la reincidencia se utilizan frecuentemente para evaluar la efectividad de las intervenciones realizadas por los actores formales del sistema de justicia penal. Estos estudios permiten identificar "lo que funciona" para prevenir la reincidencia. Sin embargo, estos brindan poca información sobre los procesos de desistimiento del crimen, es decir sobre cómo estas intervenciones contribuyen a parar la criminalidad y a sostener a los abandonantes en sus esfuerzos de cambio. Este estudio sobre el alcance, muestra que los agentes de desistimiento formales pueden jugar un rol de apoyo, ofreciendo ayuda práctica y recursos que tienen en cuenta necesidades de los abandonantes, y favorecen los cambios cognitivos e identitarios, ofreciendo retroacciones positivas y alientos constantes. Un modelo es propuesto para conceptualizar los impactos de las intervenciones formales sobre los procesos de desistimiento. El contexto es no-voluntario. Es importante tener en cuenta el frágil equilibrio entre los roles legales y terapéuticos de los actores formales, así como la fragilidad inherente a los procesos de desistimiento, para ofrecer intervenciones que busquen promover el desistimiento. Son discutidas algunas pistas para las futuras investigaciones, así como las implicaciones para el desarrollo de políticas y prácticas.*

**PALABRAS CLAVE** • *Desistimiento asistido, desistimiento del crimen, vigilancia comunitaria, intervención correccional, desistimiento terciario.*